

Il est interdit pour des raisons d'hygiène d'emmener des aliments au restaurant scolaire sauf dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé.
Les traitements médicaux ne sont pas administrés par le personnel du restaurant scolaire sauf dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé.
Le menu est élaboré par une cuisinière formée à la diététique. Il est affiché au bas des escaliers de l'école et mis en ligne sur l'application PanneauPocket.

B. Inscription et Tarifs

Le prix du repas pour l'année scolaire est actuellement de **3,70€**.



Prix Repas Elève majoré pour retard : 7.40€

Le règlement de la cantine s'effectue :

- **Par carte bleue** sur le site ARG familles mis à votre disposition avant le dernier jour du mois en cours (exemple : vous avez jusqu'au 31 août 2024 pour réserver et payer les repas du mois de septembre), une fois le dernier jour du mois passé la réservation sur le site est bloquée.

Cette réservation doit intervenir minimum 4 jours avant le 1er jour de service du mois suivant pour ne pas passer en tarif retard. **Passé ce délai, le tarif retard sera appliqué à chaque jour passé.**

- **En Mairie, par chèque ou en espèces** avant le 31 du mois en cours pour le mois d'après (exemple : vous avez jusqu'au 31 août 2024 pour réserver et payer les repas du mois de septembre). Le délai de 4 jours est appliqué de même manière que pour la réservation par CB.

Le contrôle des présences au repas est effectué quotidiennement.

En cas d'absence :

Non prévue :

Les repas pourront vous être remboursés sur présentation de justificatifs (certificat médical).

Anticipée :

Les repas pourront être déduits sur le mois suivant si vous prévenez le secrétariat de la Mairie 48H00 avant le repas,

par courrier, téléphone (04 90 75 40 01) ou mail (contact@villars84400.fr)

Pour conditions météorologiques avérées :

Les repas vous seront remboursés d'office.

En cas de sorties ou pique-nique :

Les repas seront remboursés automatiquement, **une fois la sortie passée**.

Afin d'assurer la pérennité du service de restauration, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette organisation.